



Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

RESIDENCE ARTISTIQUE HERITAGE DE L'OLYMPIADE CULTURELLE EN COLLEGE FICHE PROJET 2026/2027

I. Présentation de la structure culturelle :

Nom statutaire de la structure :

Numéro Paris Asso :

Objet statutaire :

Adresse du siège social :

Statut juridique :

Date de création :

Nom du·de la président·e (*si statut associatif*) :

Membre ayant délégation de signature :

2. Présentation du projet de résidence dans le cadre de l'Olympiade culturelle :

Intitulé général du projet de résidence :

Pour la structure culturelle porteuse du projet :

Référent et fonction :

Tél. :

Mail :

Pour la structure sportive associée au projet :

Nom statutaire de la structure :

Objet statutaire :

Adresse du siège social :

Référent·e et fonction :

Tél. :

Mail :



Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

Descriptif du projet (*joindre le dossier du projet de l'artiste et du projet du partenaire sportif*) :

Contenu des ateliers artistiques :

Contenu des ateliers proposés par la structure sportive associée :

Découverte des lieux culturels :

Découverte des lieux sportifs :

Format de la restitution finale :

Nom, prénom et domaine artistique des intervenant·es :

-
-
-



Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

Nom, prénom et domaine sportif des intervenant·es :

-
-
-

Profil des élèves

Nombre d'élèves concerné·es / Niveau / Projet Passerelle (CM2-6ème, temps scolaire-hors temps scolaire) / Elèves à besoins éducatifs spécifiques (UPE2A, SEGPA, ULIS)

Nom du collège bénéficiaire et contact du référent du projet (facultatif) ou arrondissement souhaité
(Si un collège a été identifié, joindre le mail ou la lettre d'engagement du·de la chef·fe d'établissement et les coordonnées du·de la professeur·e référent·e)

Besoins logistiques particuliers (espaces, matériels) :

-
-
-

Critères d'évaluation :

-
-
-



Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

3. Situation financière de la structure :

Montant prévisionnel du budget 2026 de la structure :

**Comptes de résultat 2024 et 2025 validés en assemblée générale
(ou les deux derniers exercices validés en assemblée générale
correspondant aux documents enregistrés dans PARIS ASSO / SIMPA)**

Exercices	dépenses	recettes	excédent	déficit
2024				
2025				



L'Art
pour
grandir

Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

Budget prévisionnel de la résidence proposée :

CHARGES	En Euros	PRODUITS	En Euros
ACHATS		RESSOURCES PROPRES (dont cotisations)	
Prestations de services			
Matières et fournitures			
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL	
SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS	
Location		Collectivité parisienne : résidence artistique	
Entretien		Collectivité parisienne : Olympiade culturelle	
Assurance		Autres (collectivité parisienne)	
		Autres (Etat...)	
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		MECENAT PARRAINAGE (sponsoring)	
Honoraires			
Publicité			
Déplacements, missions			
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL	
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et charges			
Frais généraux (diffusion/production)			
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL	
AUTRES CHARGES		AUTRES PRODUITS	
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
AIDES EN NATURE (Bénévolat, prêt de matériel, etc.)		AIDES EN NATURE (Bénévolat, prêt de matériel, etc.)	

Date :

DEMANDE A DEPOSER AU PLUS TARD LE 4 FEVRIER 2026

Créer un seul dossier dans Paris Asso qui peut comporter jusqu'à 2 projets de résidence.
La fiche projet devra être déposée dans Paris Asso sous ce format WORD (pas en pdf).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

DAC-Artpourgrandir@paris.fr



L'Art
pour
grandir

Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

Direction des affaires culturelles – Cyril Egner (cyril.egner@paris.fr - 01 42 76 35 47)

Direction des affaires scolaires – Hamadou Doumbia (hamadou.doumbia@paris.fr – 01 42 76 61 12 et
Hamadou Doumbia (hamadou.doumbia@paris.fr – 01 42 76 61 12 et Beatrice Jeanne (beatrice.jeanne@paris.fr
- 01 42 76 82 13)